



Il s'est résorbé de 4,3 MMDH à fin octobre

Le déficit budgétaire revient à 28,5 MMDH

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Le déficit budgétaire poursuit sa résorption. Au 10^{ème} mois de l'année, l'écart s'est réduit de 4,3 milliards de dirhams par rapport à la même période de l'année passée, soit un déficit de 28,5 milliards de dirhams contre 32,8 milliards de dirhams à fin octobre 2016. C'est ce qui ressort des dernières statistiques des finances publiques élaborées par la Trésorerie générale du Royaume. Le mois d'octobre a été marqué par une hausse de 3,5% des recettes ordinaires et d'une progression de 2,2% des dépenses ordinaires. Ces évolutions laissent dégager un solde ordinaire positif de 7,6 milliards de dirhams. Le Trésor a eu recours durant le même mois au financement intérieur d'un montant de 37,3 milliards de dirhams et ce compte tenu d'un besoin de financement de 35,8 milliards de dirhams et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,5 milliard de dirhams. Tour d'horizon des principales évolutions du

mois. 179,2 milliards de dirhams est la valeur globale des recettes ordinaires générées au titre du mois d'octobre. Ce montant s'inscrit en hausse de 3,5% par rapport à la même période de l'année passée. Une progression tirée principalement par la hausse des impôts directs et indirects et des droits d'enregistrement au moment où les droits de douane et des recettes non fiscales ont connu un repli sur la même période. Les recettes fiscales ont atteint à fin octobre les 164,1 milliards de dirhams, en amélioration de 5,7%. Une évolution qui résulte de l'augmentation des recettes douanières et de la fiscalité domestique. Les recettes douanières ont été évaluées à près de 50 milliards de dirhams gagnant sur une année 1,6 milliard de dirhams. Un montant constitué de 7,2 milliards de dirhams de droits de douane, de 29,8 milliards de dirhams de TVA à l'importation et de 13 milliards de dirhams de la taxe intérieure

de consommation sur les produits énergétiques. La fiscalité domestique a grimpé au 10^{ème} mois de l'année de 6,8% pour atteindre à fin octobre les 97,9 milliards de dirhams. Les impôts sur les sociétés ont vu leurs recettes grimper de 13,7%, soit une valeur de 39,6 milliards de dirhams. Les recettes de l'impôt sur le revenu ont crû de 2,3% gagnant en une année 743 milliards de dirhams. Les recettes de la TVA à l'intérieur se sont également renforcées s'établissant à 17 milliards de dirhams à fin octobre contre 15,9 milliards de dirhams une année auparavant. En revanche, les recettes non fiscales se sont nettement retractsées au 10^{ème} mois de l'année. Elles se sont repliées de 15% pour revenir à 15,1 milliards de dirhams contre 17,8 milliards de dirhams l'année passée.

Plus de 262 milliards DH de dépenses émises

Les engagements de dépenses ont atteint à fin octobre les 369,1 milliards de dirhams. Ce montant représente un taux global d'engagement de 76% au moment où il se situait autour de 70% à la même période de l'année précédente. Le taux d'émission sur engagements est évalué, quant à lui, autour de 87% restant ainsi au même niveau que l'année passée. En ce qui concerne les dépenses émises, elles sont estimées à 262,2 milliards de dirhams. Elles affichent ainsi une progression de 7,3% par rapport au niveau atteint au même mois de l'année précédente. Les dépenses de fonctionnement ont ainsi grimpé de 2,4% au moment où les dépenses d'investissement se sont améliorées de 2,8%. Les charges de la dette budgétisée ont connu un

accroissement de 23,6% à fin octobre. En évaluant la structure des dépenses du budget général celle-ci fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette. En revanche, la part des dépenses d'investissement et des émissions de la compensation a connu une hausse durant le mois d'octobre. Les dépenses d'investissement émises au titre du mois d'octobre se sont élevées à 47,2 milliards de dirhams contre 45,9 milliards de dirhams une année auparavant. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 7,9% des dépenses des ministères ainsi que par la baisse de 5% des charges communes.

“

Le mois d'octobre a été marqué par une hausse de 3,5% des recettes ordinaires et d'une progression de 2,2% des dépenses ordinaires. Ces évolutions laissent dégager un solde ordinaire positif de 7,6 milliards DH.

Détail de la structure des recettes ordinaires

La structure des recettes ordinaires reste dominée par la taxe sur la valeur ajoutée. Cette dernière représente à fin octobre 26,1% de la structure globale. La taxe sur la valeur ajoutée a généré au 10ème mois de l'année 46,74 milliards de dirhams, en hausse de 6,7%. Les recettes de la TVA à l'importation tournent autour de 29,77 milliards de dirhams tandis que celles de la TVA à l'intérieur frôlent les 17 milliards de dirhams. Les impôts sur les sociétés détiennent une part de 22,1%

des recettes du budget général à fin octobre. Pour un montant de 39,5 milliards de dirhams les impôts sur les sociétés ont vu leurs recettes grimper de 13,7%. Les impôts sur le revenu représentent 18,2% de la structure globale soit des recettes de l'ordre, de 32,69 milliards de dirhams, suivies des droits d'enregistrement (7,6%), de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (7,2%) et de la taxe intérieure de consommation sur les tabacs manufacturés (4,6%).

Principales natures de recettes du budget général à fin Octobre 2017

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	46 741	▲ 6,7%	26,1%
- à l'importation	29 772	▲ 6,6%	16,6%
- à l'intérieur	16 969	▲ 7,0%	9,5%
2 Impôt sur les sociétés	39 584	▲ 13,7%	22,1%
3 Impôt sur le revenu	32 696	▲ 2,3%	18,2%
4 Droits d'enregistrement	13 561	▲ 0,5%	7,6%
5 TIC prod. énergétiques	12 952	▲ 2,2%	7,2%
6 TIC tabacs manufacturés	8 212	▲ 4,9%	4,6%
7 Droits de douane	7 154	▼ 6,4%	4,0%
8 Monopoles	6 990	▼ 3,4%	3,9%
9 Majorations de retard	1 413	▼ 3,0%	0,8%
10 Fonds de concours	1 004	▲ 24,0%	0,6%

Un taux de couverture dépassant les 100%



Les dépenses couvrent largement les recettes. A fin octobre, le taux de couverture a été de 104,4% contre 103% une année auparavant. Près de la moitié de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel. Ces dernières se chiffrent à 87,27 milliards DH. Les dépenses de matériel arrivent en deuxième position. Elles couvrent à hauteur de 26,9% les recettes ordinaires. De même, 13,8% des recettes ont couvert les intérêts de la dette représentant ainsi 24,72 milliards DH. Les émissions de la compensation ont porté par ailleurs sur 11,44 milliards DH, soit une part de 6,4% des recettes.

Les recettes des Segma en berne

2,4 milliards DH, tel est le montant des recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome. Ces recettes s'inscrivent en baisse de 15,6% comparé à l'année passée. Les dépenses émises dans ce sens sont passés de 2 milliards DH à 1,8 milliard DH, en baisse de 12,4%.

Comptes spéciaux du Trésor : 68,1 MMDH de recettes

Les comptes spéciaux du Trésor ont généré des recettes de l'ordre de 68,1 milliards DH durant le mois d'octobre. Ce montant tient compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement et ce pour une valeur de 13,5 milliards DH ainsi que de la rentrée de 4,6 milliards DH au titre des dons des pays du Golfe. Les dépenses émises se sont pour leur part situées autour de 57,7 milliards DH et concernent pour 45,4 milliards DH les comptes d'affectation spéciale. Par ailleurs, le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'est élevé à 10,5 milliards DH.